

REPUBLIQUE FRANÇAISE

DEPARTEMENT DE LA
DORDOGNE

**MAIRIE de
LIMEUIL**



Les Plus
Beaux Villages
de France®



**COMPTE RENDU
DU
CONSEIL MUNICIPAL
DE LA
COMMUNE DE LIMEUIL**

SEANCE DU 18 septembre 2014

Nombre de conseillers :	
En exercice : 11	L'an deux mil quatorze, le 18 septembre à 18H30,
Présents : 9	le Conseil Municipal de la commune de Limeuil, dûment convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle du conseil de la mairie, en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Jean-Claude HERVE, le Maire.
Votants : 10	Date d'envoi de la convocation : 13 septembre 2014
Conseillers présents :	Mrs. HERVE.MARIN. DURAND. VAN STRIEN. RICHARD. FOUILLET Mmes NINNIN. MERINO. HULOT.
Conseillers absents :	Benoit BOUSSIQUET
Ont donné procuration :	Laetitia MARTINS DA COSTA a donné procuration à Laurence NINNIN
Secrétaire :	Dominique RICHARD

Approbation du procès verbal du conseil Municipal du 21 août 2014

Il est proposé aux membres du Conseil d'approuver le procès-verbal de la séance du conseil municipal du 21 août 2014

Le procès verbal de la séance du Conseil Municipal du 21 août 2014 est approuvé à l'unanimité des membres votants.

1 - Prolongation contrat de travail

Monsieur le Maire propose au conseil municipal de prolonger de 1 mois le contrat de travail de Laura PISTRE au point tourisme à compter du 1^{er} octobre 2014.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité des membres votants accepte cette proposition et mandate Monsieur le Maire pour signer le contrat.

2 - Création d'un emploi CAE

Monsieur le Maire propose de créer un nouvel emploi CAE pour le mettre à disposition du club de foot par convention et qui rembourserait la totalité du salaire à payer.

Monsieur le Maire propose de faire un tour de table et demande à chacun des membres du conseil de s'exprimer.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité des membres votants par 8 voix « contre » et 2 voix « pour » refuse cette proposition

3 - Convention avec Mr PREVOT

Monsieur le Maire présente au conseil municipal la convention à intervenir avec Monsieur Richard PREVOT pour la mise à disposition de la salle des mariages afin d'y installer son exposition du 1^{er} au 30 septembre 2014, moyennant une redevance de 250,00€.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité des membres votants accepte cette convention.

4 – Travaux aménagement Place du Port

Monsieur le Maire informe le conseil municipal qu'une réunion a eu lieu avec les différents acteurs pour les travaux d'aménagement de la Place du Port.

Monsieur le Maire rappelle que les travaux engagés par l'ancienne municipalité ont coûté 288 000,00 € TTC pour la passerelle et 116 820,00 pour la nouvelle terrasse du bar.

Concernant la place et l'aménagement de la route et des trottoirs, les devis sont en cours de réévaluation après négociation, sachant que le conseil général prend 40 % à sa charge pour l'aménagement des trottoirs.

Des modifications ont été apportées au projet initial et le coût total a été revu à la baisse.

Dès que les nouveaux devis et plans seront réalisés, une réunion publique aura lieu pour les présenter à la population.

Monsieur le Maire rappelle que les conventions financières signées par l'ancienne municipalité ont été retirées pour cause d'illégalité. Elles prévoyaient que la commune paie 100% des travaux déduction faite des subventions et du fonds de compensation de la TVA. La commune peut cependant participer sous forme de fonds de concours à hauteur de 50% maximum (ne pouvant pas dépasser la part de la communauté de communes).

La communauté de communes demande la participation de la commune à hauteur de 50% pour engager les travaux et conserver le versement des subventions.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité des membres votants accepte de prendre une délibération de principe afin de participer à hauteur de 50% seulement.

5 – Convention AUFRAY Jean-Louis

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que Monsieur Jean-Louis AUFRAY, qui occupe un local communal pour son activité de tresseur de paille du 1^{er} mai au 30 septembre, souhaite occuper ce local toute l'année.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité des membres votants accepte cette demande. Pour l'année 2014 une prolongation de la convention va lui être adressée sans augmentation du tarif.
Pour les années à venir le montant de la redevance sera fixé lors d'un prochain conseil municipal.

6 – Travaux adduction eau potable

Monsieur le Maire représente la demande du SIAEP Sainte Alvère Lalinde Nord pour une extension à partir du réseau de Limeuil et alimenter en eau potable des habitations sur la commune de Paunat.

Le SIAEP accepte d'investir pour cette extension sur la commune de Paunat, demande à récupérer les 10 abonnements actuellement perçus par la commune de Limeuil et propose une indemnité de 8 000 €.

Il est rappelé que la commune de Limeuil a investi il y a quelques années pour étendre le réseau et alimenter les 10 abonnés de Paunat.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité des membres votants d'autoriser le SIAEP à procéder à l'extension à partir du réseau de Limeuil, accepte de laisser en contrepartie les 10 abonnements qui se trouvent sur la commune de Paunat et demander une indemnité de 50 000€.

7 – Murs du château

Monsieur le Maire informe le conseil municipal qu'il a demandé plusieurs devis pour le nettoyage du mur du château ainsi que pour la construction du mur qui s'est écroulé chez Monsieur FAIVRE D'ARCIER.

Ces devis seront présentés à une prochaine réunion.

8 - Travaux AEP chez Monsieur PAILLE

Les travaux d'adduction en eau potable chez Monsieur PAILLE sont terminés.

9 - Application du taux de TVA sur les factures d'assainissement

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que lors de l'établissement des factures de consommation d'hiver de l'assainissement (du 1^{er} octobre 2013 au 30 avril 2014), il y a eu une erreur sur le taux d'application de la TVA. Effectivement le taux appliqué sur les factures était de 10%, alors qu'il aurait dû être appliqué un taux à 7% pour l'année 2013 et à 10% pour l'année 2014.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité des membres votants décide d'annuler ces factures et de les refaire. Le relevé n'ayant pas été effectué le 31 décembre 2013, il est décidé de faire un prorata sur les mètres cube consommés en appliquant 7% de TVA du 1^{er} octobre au 31 décembre 2013 (trois mois) et 10% du 1^{er} au 30 avril 2014 (4 mois).

10 - AGENDA 21

Monsieur le Maire informe le conseil municipal qu'il a rencontré à la mairie le 16 septembre Mme Céline ROBERT de l'Association « Notre village Terre d'avenir » pour l'Agenda 21.

Avant fin décembre l'association doit faire une évaluation des actions réalisées.

En juin 2015 la commune doit renouveler les fiches des actions et en ajouter 50%.

11 – Histoire sur Limeuil

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que Monsieur David SOUNY souhaite présenter ses recherches sur l'histoire de Limeuil en novembre.

12 – Réunion publique

Une réunion publique concernant l'aménagement de la place du port et le parking « Place des Fossés » aura lieu le 13 octobre prochain dans la salle du château.

Le secrétaire de Séance,
Dominique RICHARD

Le Maire,
Jean-Claude HERVE